

Mardi 10 janvier 2006

***De la Plante aux compléments alimentaires, aux médicaments
et aux produits cosmétiques.***

Par Monsieur Robert ANTON, Professeur, Membre des Académies Nationales de
Pharmacie et de Médecine

Faculté de Pharmacie, Université Louis Pasteur, Strasbourg.

Depuis des millénaires, les plantes ont été utilisées dans un but de prévention, de traitement et également d'une façon générale pour l'embellissement corporel.

Ainsi, une longue tradition a permis durant des siècles d'améliorer le confort des malades et d'effectuer à la demande du médecin des préparations magistrales dans un but curatif. De nos jours, les plantes continuent à apporter leurs lettres de noblesse à la thérapeutique et de nombreuses «têtes de série moléculaires» naturelles ont permis aux chercheurs et aux industriels la mise sur le marché de lignées de médicaments, dont certains pour des thérapeutiques majeures (morphine, codéine, digoxine, vinblastine, taxol ...).

De nombreux médicaments traditionnels sous forme plus ou moins complexe (extraits, teintures, huiles essentielles...) sont également présents en automédication pour soigner et prévenir certaines pathologies de la vie courante. Cependant, cet aspect est particulièrement convoité par le secteur des compléments alimentaires à base de plantes («nutraceutique»), car ces produits peuvent se situer souvent à la frontière des aliments et du médicament. L'évolution des concepts actuels de bien-être, de plaisir, y concourt largement et cela n'est pas sans poser de sérieux problèmes.

Le but des produits cosmétiques est de « nettoyer, parfumer et maintenir en bon état les diverses parties superficielles du corps humain ». Si le monde des fabricants fait largement référence au talent et au savoir-faire de notre pays, une montée significative de la cosmétovigilance commence à mettre en exergue des allergies de contact, voire des effets secondaires dus à un passage systémique chez l'homme (neurotoxicité ...).

Ainsi, si les plantes peuvent être utiles et méritent d'être valorisées, il convient cependant d'attirer l'attention des consommateurs sur l'existence de certains risques liés à la mauvaise qualité de certains produits. L'efficacité et la sécurité d'emploi recherchées doivent l'inciter à exiger plus de transparence, en ayant toujours à l'esprit le célèbre adage attribué à Paracelse : «C'est la dose qui fait le poison».